

## ACHAT VEHICULE ATELIER

Monsieur REINSTADLER, Conseiller Municipal, rappelle à l'Assemblée l'intérêt qu'il y aurait à procéder à l'acquisition d'un véhicule type fourgon qui serait équipé en atelier ambulancier.

En effet, le Conseil Municipal avait, au cours d'une précédente réunion, donné un avis de principe favorable à une telle acquisition.

Monsieur REINSTADLER donne lecture d'une lettre émanant de M. POTERLOT Jean par laquelle celui-ci informe la Commune qu'il serait disposé à vendre un véhicule de type CITROEN Fourgon HY pour une somme de 4 500 Frs TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
après en avoir délibéré :

- autorise le Maire à procéder à l'achat d'un véhicule CITROEN Fourgon type HY pour un montant de 4 500 Frs T.T.C. auprès de M. POTERLOT Jean, demeurant à VELAINÉ-EN-HAYE.